

9.11.2018

B8-0522/5

Amendement 5

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la résolution adoptée le 24 mai 2018 par Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL), visant à préserver l'indépendance du système judiciaire roumain contre les ingérences secrètes et illégales des services de renseignement,*

Or. en

Amendement 6**Josef Weidenholzer**

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution**PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei**

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018**Proposition de résolution****Considérant K***Proposition de résolution*

K. considérant ***le débat en cours sur le rôle*** du service roumain du renseignement ***et sur*** ses interférences présumées avec les activités des organes judiciaires, ***ainsi que les questions soulevées quant à l'ampleur et à la nature de ces interférences;*** considérant que la Commission de Venise a conclu, dans son avis du 20 octobre 2018, qu'«[u]ne analyse approfondie des règles juridiques relatives au contrôle des services de renseignement semble nécessaire»¹;

¹ Avis de la Commission de Venise n° 924/2018 du 20 octobre 2018 (CDL-AD(2018)017).

Amendement

K. considérant ***que l'impact*** du service roumain du renseignement ***suscite une inquiétude croissante tout comme*** ses interférences présumées avec les activités des organes judiciaires, ***ce qui soulève des interrogations sur l'indépendance du corps judiciaire et le droit de restaurer sa réputation en cas d'acquittement;*** considérant que la Commission de Venise a conclu, dans son avis du 20 octobre 2018, qu'«[u]ne analyse approfondie des règles juridiques relatives au contrôle des services de renseignement semble nécessaire»¹; ***que les protocoles de coopération entre le service roumain de renseignement et les institutions judiciaires ont été signés et mis en œuvre, la Roumanie étant toujours soumise au contrôle de la Commission européenne dans le cadre du mécanisme de coopération et de vérification;***

¹ Avis de la Commission de Venise n° 924/2018 du 20 octobre 2018 (CDL-AD(2018)017).

Or. en

9.11.2018

B8-0522/7

Amendement 7

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Considérant L

Proposition de résolution

L. considérant le ***lancement***, en mai 2016, ***d'une pétition*** demandant une révision de Constitution roumaine afin de restreindre la définition de la famille au mariage entre un homme et une femme; considérant que de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme ont exprimé leur inquiétude quant au fait que cette proposition risque de constituer une infraction aux normes internationales sur les droits de l'homme et d'accroître les discriminations homophobes en Roumanie; que le Parlement a adopté cette révision à une majorité des deux tiers; ***que le référendum à ce sujet n'a pas obtenu le taux de participation requis de 30 %;***

Amendement

L. considérant ***que le référendum fondé sur une pétition lancée*** en mai 2016, demandant une révision de Constitution roumaine afin de restreindre la définition de la famille au mariage entre un homme et une femme ***n'a pas obtenu le taux de participation requis de 30 %;*** que de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme ont exprimé leur inquiétude quant au fait que cette proposition risque de constituer une infraction aux normes internationales sur les droits de l'homme et d'accroître les discriminations homophobes en Roumanie; que le Parlement a adopté cette révision à une majorité des deux tiers;

Or. en

9.11.2018

B8-0522/8

Amendement 8

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Considérant N

Proposition de résolution

N. considérant que l'Union européenne s'est engagée à respecter le pluralisme des médias et le droit à l'information et à la liberté d'expression, ***consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux et à l'article 10 de la CEDH***; que les missions de vigilance publique assurées par les médias sont capitales pour le respect de ces droits, comme pour la protection de l'ensemble des droits fondamentaux;

Amendement

N. considérant que l'Union européenne s'est engagée à respecter le pluralisme des médias et le droit à l'information et à la liberté d'expression; ***que la dénonciation des dysfonctionnements est un élément essentiel du journalisme d'investigation et de la liberté de la presse et que, selon la communication de la Commission du 23 avril 2018 sur le renforcement de la protection des lanceurs d'alerte au niveau européen (COM(2018)0214), dans la majorité des États membres, ces derniers ne sont protégés que dans des circonstances très restrictives***; que les missions de vigilance publique assurées par les médias sont capitales pour le respect de ces droits, comme pour la protection de l'ensemble des droits fondamentaux;

Or. en

9.11.2018

B8-0522/9

Amendement 9

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Considérant O

Proposition de résolution

O. considérant que l'organisation Reporters sans frontières a attiré l'attention sur *les tentatives de transformation* des médias *roumains en instruments de propagande politique et a fait part de ses préoccupations quant à la censure politique de la presse*²;

² <https://rsf.org/en/romania>

Amendement

O. considérant que l'organisation Reporters sans frontières a attiré l'attention sur *le fait que la situation* des médias *se détériore dans de nombreux pays européens*²;

² <https://rsf.org/en/romania>

Or. en

9.11.2018

B8-0522/10

Amendement 10
Josef Weidenholzer
au nom du groupe PPE

Proposition de résolution
PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei
État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution
Considérant Q

Proposition de résolution

Q. considérant que les *relations sur la violence* des interventions de la police roumaine lors des manifestations du 10 août 2018 suscitent de sérieuses inquiétudes quant à la proportionnalité du recours à la force et à la violation des droits fondamentaux des manifestants, *et que les autorités répressives roumaines mènent toujours des enquêtes à ce sujet;*

Amendement

Q. considérant que les *signalements concernant* des interventions *violentes* de la police roumaine lors des manifestations du 10 août 2018, *bien que les organisateurs se soient dégagés de toute responsabilité*, suscitent de sérieuses inquiétudes quant à la proportionnalité du recours à la force et à la violation des droits fondamentaux des manifestants;

Or. en

9.11.2018

B8-0522/11

Amendement 11

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. condamne les interventions *violentes et* disproportionnées de la police lors des manifestations d'août 2018 à Bucarest;

Amendement

3. condamne les interventions disproportionnées de la police *à la suite des violence qui se sont produites* lors des manifestations d'août 2018 à Bucarest; *attend les résultats des enquêtes en cours menées par les autorités roumaines de maintien de l'ordre;*

Or. en

9.11.2018

B8-0522/12

Amendement 12

Josef Weidenholzer

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL, Monica Macovei

État de droit en Roumanie

B8-0522/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. *demande* au gouvernement roumain de mettre en place des mesures à même de fonder la coopération institutionnelle sur une base juridique transparente et d'éviter les interférences susceptibles de *perturber* l'équilibre entre pouvoirs et contre-pouvoirs; demande également que le contrôle parlementaire des services de renseignement soit renforcé;

Amendement

4. *s'interroge sur la légitimité des protocoles de coopération signés entre le service de renseignement roumain et les institutions judiciaires; demande* au gouvernement roumain de mettre en place des mesures à même de fonder la coopération institutionnelle sur une base juridique transparente et d'éviter les interférences susceptibles de *contourner* l'équilibre entre pouvoirs et contre-pouvoirs; demande également que le contrôle parlementaire des services de renseignement soit renforcé; *prie instamment les autorités roumaines, y compris le président roumain, de prendre publiquement position en dénonçant ces protocoles;*

Or. en